

Le traité de Nice

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_traite_de_nice-fr-ef3a3426-1993-489c-86ee-a92d1b781990.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le traité de Nice

Le processus d'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO), à Malte et à Chypre, entamé à la fin des années 1990, nécessite des réformes institutionnelles plus importantes que celles introduites en 1997 par le traité d'Amsterdam. La Conférence intergouvernementale (CIG), qui se réunit tout au long de l'année 2000, s'efforce de trouver des solutions longuement débattues lors du Conseil européen de Nice des 7, 8 et 9 décembre 2000. C'est à cette occasion qu'est officiellement proclamée, en marge du Conseil, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, élaborée par une Convention de décembre 1999 à septembre 2000 et qui reprend l'ensemble des droits des citoyens européens. Mais les discussions s'avèrent particulièrement difficiles en ce qui concerne la délicate représentation des États, déjà membres ou prêts à adhérer, au sein des institutions communautaires. Par ailleurs, l'avenir de l'Union européenne, qui risque de perdre une partie de son efficacité, n'a pas pu être clairement défini. Aussi le traité de Nice est-il vivement critiqué par certains États qui ne veulent pas voir leur influence s'effriter.